



Scandale social au Musée Guimet : non-paiement des salaires de 35 agents précaires

Au comité technique ministériel (CTM) du 22 novembre dernier, les organisations syndicales ont alerté sur la situation de l'établissement, considérablement affaibli par des dysfonctionnements internes et d'un manque de moyens depuis de longs mois. Pour mémoire, les instances représentatives du personnel du Musée ont saisi la présidence de nombreuses fois sans succès. Dans un contexte de grands travaux sans cesse reportés (hall d'accueil des visiteurs) et de multiplication des expositions temporaires (14 en 2019) qui épuisent les équipes du musée déjà en sous-effectif, le turnover n'a jamais été aussi important, la souffrance au travail aussi prégnante et les arrêts maladie aussi nombreux.

À ce jour, l'intersyndicale culture, qui n'a obtenu aucune réponse de la part du ministère de la Culture depuis le CTM, continue de déplorer :

- le sous-effectif et la précarité qui touchent en particulier le service des ressources humaines (avec comme conséquence le non versement de salaires de plus de 35 contractuels et intervenants extérieurs en décembre), les services financier et du mécénat ;
- la vacance du poste d'administrateur général ;
- l'absence de projet scientifique et culturel.

L'administratrice générale par intérim, en poste jusqu'au 1^{er} décembre 2019, s'était attelée à remettre de l'ordre dans la gestion du musée. Malgré les efforts réalisés par toutes les équipes notamment dans les domaines des ressources humaines, financier, de la médiation et en termes de prévention des risques psycho-sociaux, des dysfonctionnements graves persistent, notamment le non-paiement des salaires d'agents.

L'intersyndicale Culture a tenu une assemblée générale au musée ce mercredi 15 janvier matin qui a réuni plus de cinquante agents.

L'assemblée générale des personnels a voté à l'unanimité une action « musée gratuit » aujourd'hui afin d'interpeller de nouveau la tutelle sur l'urgence de la situation et les mesures qu'elle compte mettre en place le plus rapidement possible en soutien aux équipes de l'établissement et de leurs missions.

L'assemblée générale exige le paiement des salaires de leurs collègues immédiatement. Et elle a aussi voté la grève pour le 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron et pour participer à la manifestation demain.